

Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement près de 350 membres cotisants.

A l'instar de nombreux cercles existants dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, éditions d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue "UCCLENSIA" qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs:

Jean-Marie Pierrard (président)
Patrick Ameeuw (vice-président)
Pierre Goblet (trésorier)
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire)
André Buyse, Léo Camerlynck, Eric de Crayencour,
Marie-Jeanne Janisset-Dypréau, Stephan Killens,
Yvan Nobels, Roger Schonaerts,
Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh

Mise en page d'Ucclesia : André Vital

Siège social:

rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
téléphone: 02 376 77 43

courriel: patrick.ameeuw@skynet.be

n°d'entreprise 410.803.908
CCP: 000-0062207-30
IBAN : BE15 0000 0622 0730

Montant des cotisations:

Membre ordinaire	10 €
Membre étudiant	5 €
Membre protecteur	15 € (minimum)

Prix au numéro de la revue Ucclesia: 3 €

UCCLENSIA

Novembre 2012 - n°242

November 2012 - nr 242

Sommaire - Inhoud

Premières mentions d'Uccle et de sa paroisse (1e partie) <i>Patrick Ameeuw</i>	2
Démolition de l'ancienne église du Bourdon	12
La rue du Postillon <i>Stephan Killens</i>	14
Autour de la Branche d'Olivier dans les années '50 <i>Louis Vannieuwenborgh</i>	16
Ik Dien, Zei de Politieman (12) <i>Fritz Franz Couturier</i>	18
Toenamen van personen uit Sint-Job <i>Henri Rijckaert</i>	21
Hommage au père du «Boson de Higgs»... Qui était belge, résident de Linkebeek et amoureux des fleurs <i>André Buyse</i>	22
L'usine "Bayot" n'est plus qu'un souvenir	24
La vie du Cercle	26
Nouvelles brèves	28

En couverture : Première mention d'Uccle sur une carte (*Ducatus Brabantiae* par J. de Deventer, gravé par N. Figuersnijder, 1558). On y reconnaît Bruxelles et la forêt de Soignes (attention, le nord est à gauche). Cette reproduction sera présentée dans notre future exposition.

En couverture arrière : La restauration du moulin de Neckersagt se poursuit. La fin des travaux est prévue pour juin 2013 (photo S. Killens 2012)

Premières mentions d'Uccle et de sa paroisse

(Première partie)

Patrick Ameeuw

On a si souvent parlé des origines d'Uccle qu'on croit trop facilement en avoir fait le tour. Le passé d'Uccle est réputé mieux connu que celui des autres communes de la région bruxelloise. Pourtant beaucoup d'inconnues entourent encore le récit que nous pourrions en faire.

Uccle a bien été un domaine dépendant des ducs de Brabant ou plutôt de leurs prédécesseurs. Mais son ancienneté est mal connue. Il n'est pas impossible que le domaine – et la paroisse qui lui est liée – remonte au VIII^e siècle. Ce qui rangerait Uccle parmi les plus anciens ensembles domaniaux et paroissiaux de la région (comme Anderlecht et Leeuw-Saint-Pierre par exemple). Toutefois, les premières mentions d'Uccle ne remontent qu'à la fin du XI^e siècle et les découvertes archéologiques sont rares, même si elles offrent d'intéressantes perspectives.

L'étendue du domaine est aussi discutée. Selon la thèse dite classique, qui est développée avec le plus de détails par Verbesselt¹, le domaine comprenait un vaste territoire englobant Uccle, Forest, Saint-Gilles, Drogenbos et Boondael. Le cœur de ce domaine se trouvait à Uccle, sans doute sur les pentes s'étalant de part et d'autre de l'actuel Dieweg.

Une autre thèse, plus récente, a vu le jour². Elle ne remet pas en question l'existence du domaine d'Uccle mais en réduit l'importance. Se fondant sur une relecture des sources, elle rattache Forest (et sa dépendance, Saint-Gilles) non pas à Uccle, mais à Anderlecht, situé de l'autre côté de la Senne. La rivière ne jouerait donc pas le rôle de frontière entre deux domaines/paroisses (Anderlecht et Uccle) mais au contraire établirait la liaison entre deux parties d'un même ensemble (Anderlecht).

La paroisse de Forest, qui s'émancipa sans doute dès le XI^e siècle, serait donc issue d'un démembrement de la paroisse primitive d'Anderlecht³ et non de celle d'Uccle.

Nous n'avons pas la prétention de départager les deux thèses dans le cadre de cet article. Le propos est d'abord de faire le point de nos connaissances sur les aspects les plus anciens de l'histoire d'Uccle à partir des premiers textes connus qui évoquent son existence.

LES CINQ PREMIÈRES MENTIONS CONNUES D'UCCLE

1. Vers 1096 : note portant que le châtelain Francon a donné plusieurs serfs à l'abbaye d'Affligem.

Publié dans de MARNEFFE, E., *Cartulaire (de l'abbaye) d'Affligem*, Louvain, 1894 (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, section 2, fascicule 1), n^o VII, p. 15.

Ce texte comprend la plus ancienne mention sûre d'Uccle. Le toponyme apparaît dans le nom d'un des témoins cités à la fin de l'acte : « ... *et hi sunt testes, scilicet : ... Bernerus de Huele ...* ». Selon Van Loey⁴, qui s'est longuement penché sur l'étude du toponyme, *Huele* est ici le résultat d'une mauvaise lecture de *Hucle*. Rappelons que, toujours selon l'auteur, Uccle signifierait « petite colline » ou « petite éminence » (de *buk* pour hauteur, suivi du diminutif en *-l*).

Toujours est-il que, du texte précité, nous pouvons conclure que l'entité d'Uccle existait à la fin du XI^e siècle et qu'une famille avait tiré son nom du toponyme.

2. 1105 (2 juillet / 25 décembre) : Acte de l'évêque Odon en faveur de l'abbaye d'Affligem. Donation et confirmation des autels de Forest-Uccle, Moorsel, Wieze, Hekelgem et Essene.

Publié dans de MARNEFFE, E., *op. cit.*, n^o XV, p. 28-30.

Recensé dans VAN MINGROOT, Erik, *Liste provisoire des actes des évêques de Cambrai de 1031 à 1130*, p. 13-55, dans *Serta Devota : in memoriam Guillelmi Lourdaux. Pars posterior. Cultura mediaevalis*. Leuven, University Press, 1995. Partie 6 (Odon), n° 6.

Copie (XVII^e siècle) : A.G.R. A.E. n° 5404 p. 558-559.

3. 1117 : Acte de l'archidiacre Gaucher en faveur du prieuré de Forest. Donation et confirmation de l'autel de Forest-Uccle.

Publié dans de MARNEFFE, E., *op. cit.*, n° XXIV, p. 43-44.

Fac-similé dans LAURENT, René, *Le cartulaire et le chartrier de l'abbaye de Forest (avec fac-similé du cartulaire)*, A.G.R., 2003, n° XV, folio 52 r. (A.G.R. A.E. n° 7034 pour le cartulaire).

Voir aussi acte dans le Chartrier de Forest (A.G.R. A.E. n° 7013).

4. 1117 (4 juin / 25 décembre) : Acte de l'évêque Burchard en faveur du prieuré de Forest. Donation et confirmation d'autels (dont Forest-Uccle) et d'alleux. Règlement des relations avec l'abbaye d'Affligem.

Publié dans de MARNEFFE, E., *op. cit.*, n° XXV, p. 45-46.

Recensé dans VAN MINGROOT, Erik, *Liste provisoire ...* Partie 7 (Burchard), n° 8.

Original : A.G.R. A.E. n° 7013/6.

Fac-similé dans LAURENT, René, *Le cartulaire et le chartrier de l'abbaye de Forest (avec fac-similé du cartulaire)*, A.G.R., 2003, n° LXI, folio 92 v. (A.G.R. A.E. n° 7034 pour le cartulaire).

Voir aussi acte dans le Chartrier de Forest (A.G.R. A.E. n° 7013), cité plus haut.

5. 1119 (21 octobre) : Bulle du pape Calixte II en faveur de l'abbaye de Saint-Pierre d'Affligem. Confirmation de possession de biens et privilèges (dont l'autel de Forest-Uccle).

Publié dans de MARNEFFE, E., *op. cit.*, n° XXVIII, p. 48-52.

TROIS CHARTES FONDAMENTALES

Les trois textes les plus importants sont reproduits intégralement ci-après :

Texte 2 : 1105 : Acte de l'évêque Odon en faveur de l'abbaye d'Affligem (d'après édition de Marneffe)

PX. In nomine Sancte, et Individue Trinitatis, Patris et filij, et Spiritus Sanctis.

Ego Odo, diuinâ miseratione Cameracensium pauper Christi Episcopus, ne infidelis Seruus, et Procurator negligens, in conspectu diuini examinis apparerem ; ad excolendam domini mei vineam, non eâ, quâ debui ; sed quâ potui, facultate insudaui : Quosque jam dominice Jussionis Cultura sirenue operari persensi, condignâ adhortationis, atque Consilij, Mercede conduxi.

Proinde Abbatiam de Hafflengenh, in qua deo Sanctoque Petro monachicâ religione incessanter, militatur : quamque a predecessoribus meis canonicè fundatam, autentice dotatam, sub anathemate confirmatam, pontificali regimine, gubernandam suscepi.

Secundum Prophetam : Quæ sunt dispersa congregans, et congregata conseruans, confirmare, atque ex primitijs messis mihi credite, amplificare, adviligavi. Petitionis jtaque, atque religioni Confratris nostri Fulgentij, eiusdem Ecclesie Abbatis, condescendens, communicato Abbatum, atque Clericorum nostrorum consilio,

Altare de foresth et Vclos, cum appendicijs suis.

Altaria etiam de Morsellec, Wiensen, Hecelengiem, Eschine; saluis pontificalibus debitis, atque institutis obsonijs : eidem Affligeniensi ecclesie libera, atque impersonata, eo tenore contradimus, vt presbiteri, qui eisdem Altaribus deseruiant, Capitula nostra, atque Ministrorum nostrorum teneant; atque de Sinodalibus nostris, atque Successorum nostrorum Ministris respondeant.

Porro Altare de Asscha, quo ecclesiam eandem predecessor noster Manasses, tunc temporis Cameracensis Episcopus canonicè inuestiuit; quia canonicum incrementum habet, laudamus, atque prefato tenore, sepedicte Ecclesie asscribimus.

Ne igitur hanc autentice libertatis paginam, aliquis (quod absit) temerariâ manu peruadat, ecclesiam hanc, cum donarijs predictis Spiritus Sancti gladio armamus; atque in perturbatores, et calumpniatores :

Patris, et Filij, et Spiritus Sancti, nostreque paruitatis anathema, quoad resipuerint, in fundimus.

Vt igitur testamenti huius Infinitas conseruetur.

Sigilli nostri auctoritate, privilegium hoc subimaginamus.

Atque subnotato legitimarum personarum testimonio, insignimus

S. Raineri Sancti Sepulchri Cameracensis Abbatis. S. Taugradi Enhamensis Abbatis. S. Alardi Abbatis de cella. S. Estenardi Geroldi Montensis Abbatis. S. Rodulfi eorumdem Altarium Archidiaconi. S. Anselmi Archidiaconi. S. Theoderici Archidiaconi. S. Erleboldi Sancte Marie Prepositi. S. Johannis. S. Gaugerici Prepositi. S. Bernardi. Eurardi. Widonis offridi; Marelini. Hereuardi Canonicorum.

Anno ab Incarnatione domini Millesimo centesimo, quinto, iudictione decima tertia.

Presulatus vero domni odonis, primo, actum est hoc. Ego Gerinboldus Cancellarius scripsi, et subscripsi.

Texte 3 : 1117 : Acte de l'archidiacre Gaucher en faveur du prieuré de Forest. Donation et confirmation de l'autel de Forest-Uccle (d'après édition de Marneffe)

PX. In nomine sancte et individue trinitatis.

Noverint quam presentes tam futuri quoniam ego walcherus licet inutilis sacerdos dei tamen gratia sancteque sedis apostolice misericordia bragbatensium Archidiaconus.

Petitione domini fulgencij venerabilis abbatis haffligeniensis cenobij ymno pro salute anime mee sanctimonialibus in ecclesia de forest deo famulantibus altare eiusdem ecclesie. cum uolos et appendencijs suis liberum. et sine persona fore concessi et tradidi et ab omni obsonio tam episcopali quam archidiaconali quatinus in perpetuum immune sit et penitus absolutum manumittendo collaudavi.

Que utique sorores me in orationibus suis suscipientes promiserunt post obitum meum se idem pro me facturas. quod facere solent pro quolibet ejusdem cenobij fratre defuncto. et anniversarium meum prout mos est in eadem ecclesia se observaturas.

Quecumque ergo ecclesiastica sive secularis persona huic nostre concessionis scienter contraire temptauerit donec resipiscat. anathematis gladio feriatur.

Ut autem hec nostre concessionis pagina rata in posterum permaneat.

Sigillo nostro signata est et bonorum virorum ad stipulationem et testimonio confirmata. quorum nomina inferius sunt scripta.

S. Waltelmi iactensis abbatis. S. Sifridi burnehemensis abbatis. S. tidonis decani. S. johannis. S. Gerardi. Egeberti. Walteri. Herimani. brusselensium canonicorum. S. godefridi cameracensis ecclesie Canoici. S. anelini sacerdotis de martines

S. ducis godefridi. S. walteri militis de brucella et filij eius Stephani. S. franconis castellani. S. razonis dapiferi ducis.

et aliorum quamplurium tam clericorum quam laycorum.

Actum est hoc anno incarnationis dominice. M^o. C^o. XVIIJ

Texte 4 : 1117 : Acte de l'évêque Burchard en faveur du prieuré de Forest. Donation et confirmation d'autels (dont Forest-Uccle) et d'alleux. Règlement des relations avec l'abbaye d'Affligem.

PX. In nomine Sanctae et Individuae Trinitatis Burchardus dei gratia camaracensium episcopus. tam futuris quam presentibus in perpetuum

Si ex apostolica cohortatione ad omnes beneficos nos esse oportet, maxime congruit. ut domesticis fidei karitatis officium offeramus. ne quid religiosorum pie voluntati nostra incuria dematur. et ecclesiastici ordinis pullulatio detrimentum patiatur.

Accepta igitur reuerendi fratris nostri fulgentij haffligeniensis abbatis pia petitione. audita et cognita sanctimonialium in ecclesia de forest sub eodem abbate deo famulantium religiosa conversatione. prefatam sanctimonialium ecclesiam. exaltare. munire. proposuimus.

Altare eiusdem ecclesie cum uolos et appenditijs suis. quod idem prefatus abbas ad usus earundem sanctimonialium. a venerabili predecessore nostro episcopo odone suscepit. liberum à persona. liberum quoque à nostris archidiaconi seu reliquorum ministrorum nostrorum obsonijs et omni exactione. usibus ipsarum concedentes manumittimus

Altare etiam de burst cum appenditijs suis banbrugga et flachem. liberum à persona saluis nostris et nostrorum debitis sepefate ecclesie concedimus. et eidem tertiam partem decimarum de ostersele confirmamus.

duodecimam quoque partem allodij de alost et hessengem et sextam partem de lethia. tam in terris

quam in aquis, molendinis. pratis. silvis. cultis et incultis. In thelenis et maderiis. Allodium etiam de bolenbeke. et emmetha. et uolensela. et Reinesberga. et allodium quod vocatur uuernesberge in uuoleuuue. et tres mansos de morengem. et unum mansum in uuarbegka et terram quam in saventa possident. Quaecumque autem eidem ecclesie collata sunt. uel ulterius conferentur. privilegij nostri munimento concludimus.

Porro ad conservandam boni propositi instantiam decernimus. ut sub custodia ac prouidentia prefati abbatis. F. et successorum suorum religiose uiuentum. Ipse et bona sua perpetuo et inconuulse permaneant. et in omnibus que ad salutem et custodiam animarum suarum pertinent eis obedientes sint.

Confirmamus etiam. ipsarum Sanctitati providentes. ut nec abbas aliqua sibi assumpta occasione curam illarum abicere presumat. de rebus quoque earum nichil sibi uolenter attrahat. hoc etiam firmiter statuentes. ut nec ipse ab eius regimine quoquo modo discedat.

Abbas autem secundum timorem domini et salutem corporum et animarum earum et secundum regulam sancti Benedicti eas tractare et gubernare non pigeat. qui pro hoc labore. ab eo qui est corona uirginum. mercedem copiosam sibi adquirere proculdubio sciat.

Huc igitur hec que priuilegij nostri auctoritate firmantur rata et inconuulsa permaneant. data conseruatoribus benedictione. preuaricatores anathematis uinculo quoad resipuerint obligamus.

personarum nostrarum astipulatione firmantes. nostra quoque subimaginatione. Decreti nostri paginam munientes.

S Iohannis archidiaconi. S. Rodulfi archidiaconi. S Anselmi archidiaconi. S Erleboldi prepositi. S Erleboldi decani. Roberti cantoris. Baduini. Gerardi canonicorum

Actum est autem hoc anno incarnati uerbi m c xvii

Indictione X presulatus domni Borchardi II

Ego Guerenboldus cancellarius scripsi et recensui.



Portrait de Godefroid Ier dit le Barbu (dans l'ouvrage Ducum Brabantiae Chronica d'A. van Baerland, 160) (Wikipédia)

1. LE CONTEXTE

Duché de Brabant

La Basse Lotharingie⁵, dont faisait partie Uccle, était définitivement rattachée à l'Empire germanique depuis la fin du IX^e siècle. L'Escaut était ainsi devenu dans nos régions la frontière entre la France, à l'ouest, et l'Allemagne, à l'est.

Sur un plan plus local, le domaine d'Uccle – comme tout le territoire de Bruxelles – était entré dans les possessions de la maison de Louvain sans doute autour de l'an mil, sous le règne de Lambert I^{er}. Depuis lors, les comtes de Louvain ne cessèrent d'étendre leur emprise sur la région.

L'obtention en 1106 du titre de duc de Basse Lotharingie (ou Lothier) par l'un des leurs, Godefroid I^{er} le Barbu, accrut la puissance de la dynastie. Ce titre faisait de son détenteur le représentant officiel de l'empereur sur toute la région entre Escaut et Rhin. Bien qu'il ait déjà beaucoup perdu de son prestige et de sa force au moment où Henri V d'Allemagne l'octroya à Godefroid, le titre fut dans un premier

temps utile à l'expansion de la dynastie de Louvain. A la fin du XII^e siècle, la Basse-Lotharingie avait perdu toute signification politique, mais la dynastie conserva le titre ducal.

Par ailleurs la famille substitua progressivement à son nom de Louvain, qui désignait la citadelle d'origine de Lambert I^{er} et de ses successeurs, celui, plus vénérable, de Brabant qui renvoyait au territoire central de leurs possessions. L'ancien pagus de Brabant remontait à l'époque carolingienne (seconde moitié du VIII^e siècle), et peut-être même au-delà, et recouvrait un important territoire auquel correspondra plus tard l'archidiaconé de Brabant (pour les limites, voir plus loin).

Dans les textes, les noms de Louvain et de Basse Lotharingie cédèrent progressivement le pas à celui de Brabant. A partir de 1180, il est question du « duché de Brabant » tandis que l'expression « duc de Brabant » ne s'affirme qu'à partir de 1235.

Le titre de duc de Brabant est donc un titre de fait et non de droit. Il est le produit d'une évolution historique complexe et non l'effet d'un acte juridique formel.

Un événement important toucha la région au milieu du XI^e siècle. Le comte de Flandre, vassal (fort théorique, à l'époque) du roi de France, prit possession de terres situées à l'est de l'Escaut, c'est à dire placées sous l'autorité de l'empereur d'Allemagne. Il s'agissait de la région située entre Escaut et Dendre, en partie issue de la marche d'Enname, connue désormais sous le nom de « Flandre impériale ».

Cette annexion, qui se fit en bordure de leurs possessions, amena les comtes de Louvain à concentrer leurs efforts sur la partie occidentale de leur principauté. Nous verrons plus loin que le sort de

l'abbaye d'Affligem et dans une moindre mesure celui du prieuré de Forest ont eu partie liée avec cette avancée de la Flandre.

Liste de membres de la maison de Louvain du milieu du XI^e siècle au XII^e siècle :

Lambert II, comte de Louvain (1041-1063)

Henri II, comte de Louvain (1063-1079)

Henri III, comte de Louvain (1079-1095)

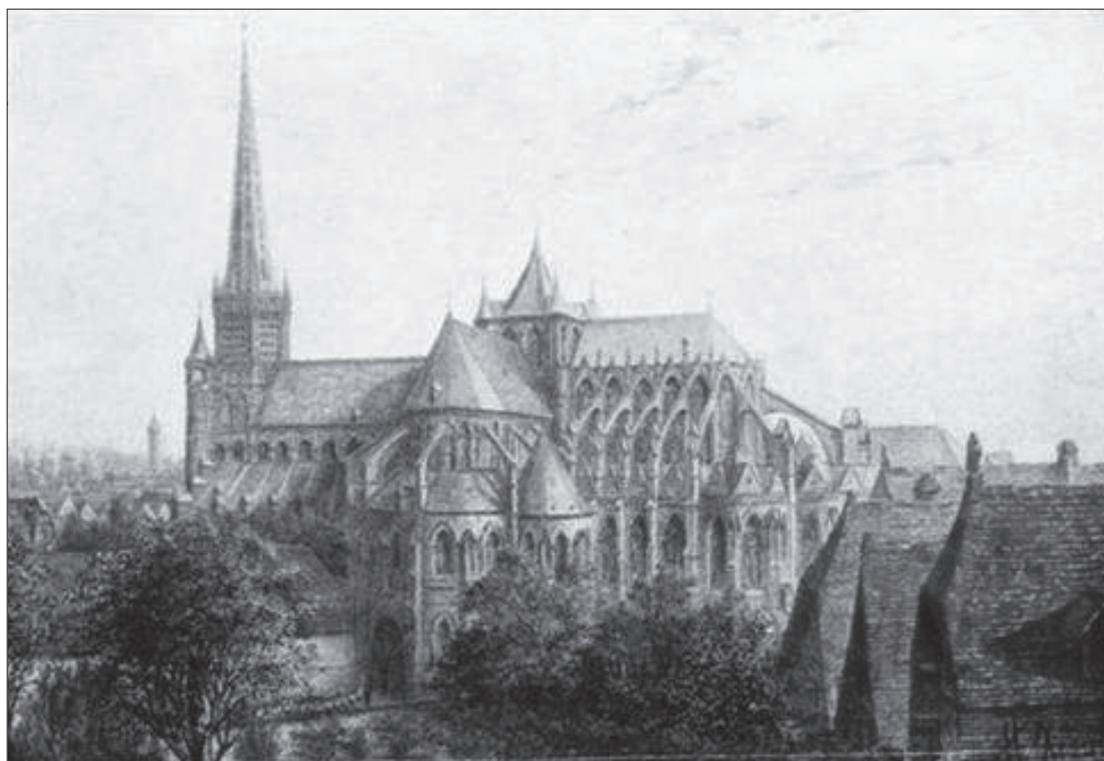
Godefroid I^{er} dit Le Barbu (1095-1140), comte de Louvain en 1095 et duc de Basse Lotharingie (Brabant) en 1106.

Godefroid II (1140-1142), duc de Basse Lotharingie (Brabant)

Godefroid III (1142-1190), duc de Basse Lotharingie (Brabant)

Henri I^{er} (1190-1235), duc de Basse Lotharingie (Brabant).

Pour la commodité, on désignera souvent l'ensemble des princes issus de la maison de Louvain sous le nom générique de ducs de Brabant⁶.



Ancienne cathédrale de Cambrai (XII-XIII^e siècles), détruite à la Révolution française (Wikipédia)

Evêché de Cambrai

Autour de 1100, le diocèse de Cambrai s'étendait sur un large territoire qui recouvrait tout ou partie des provinces d'Anvers, de Flandre orientale, de Brabant (avant sa division) et de Hainaut ainsi que du département français du Nord. Il se situait à l'est de l'Escaut qui, depuis le traité de Verdun (843), servait de frontière entre la Francie occidentale (qui deviendra le royaume de France), et la Lotharingie, rapidement englobée dans l'empire germanique. Au temps où Uccle apparaît dans l'histoire, les évêques de Cambrai dépendaient donc des empereurs allemands. Mais Cambrai faisait aussi partie de la province ecclésiastique de Reims, la cité où étaient sacrés les rois de France. Les évêques de Cambrai se trouvaient ainsi à la jonction de deux pouvoirs : l'empire d'Allemagne et le royaume de France.

En outre, depuis le VII^e siècle au moins, les évêchés de Cambrai et d'Arras étaient unis sous l'autorité de la première cité. Cela créait un lien supplémentaire entre Cambrai et la France dont faisait partie le diocèse d'Arras. Mais le pape Urbain II l'émancipa en 1093-1094 et nomma un évêque propre à Arras. Nous verrons plus loin que cette décision rencontra l'opposition d'une partie du clergé cambrésien. Elle constitua d'ailleurs l'une des causes de la grave crise que traversa le diocèse de Cambrai durant plus de vingt années.



Actuelle cathédrale Notre-Dame de Cambrai. Le siège épiscopal est installé depuis 1804 dans l'ancienne église de l'abbaye du Saint-Sépulcre (édifice de la fin du XVII^e s.) (Wikipédia)

Liste des évêques de Cambrai du début du XI^e siècle au début du XII^e siècle :

Gérard I^{er} de Florennes (1012-1051)

Liébert de Lessines (1051-1076)

Gérard II de Lessines (1076 à 1092)

Gaucher d'Oisy-Inchy (1093 à 1096/1100)

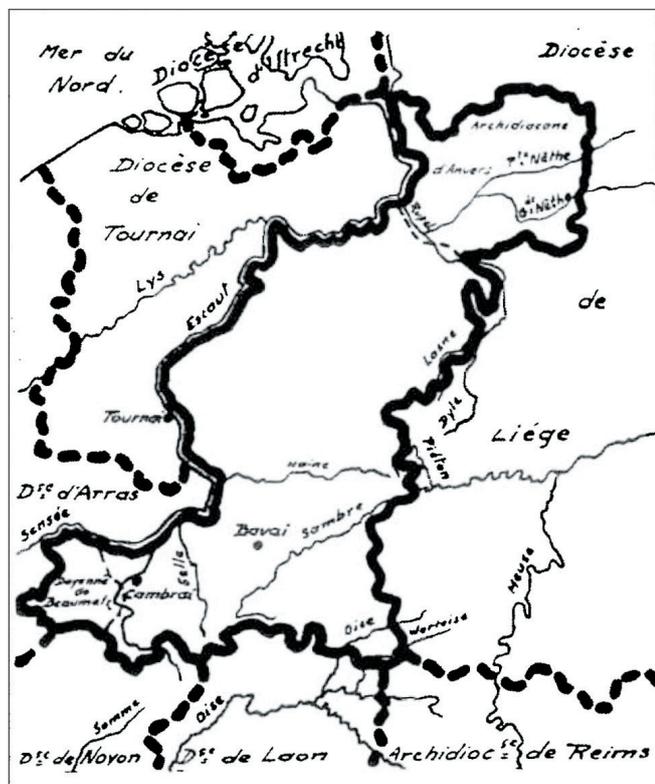
Manassès d'Eu-Soissons (1096 à 1103)

Odon d'Orléans ou de Tournai (1105 à 1113)

Burchard d'Aix-la-Chapelle (1116 à 1130)⁷

Ce n'est que bien plus tard, en 1559, que le Brabant cessa de dépendre du diocèse de Cambrai pour se rattacher à celui de Malines, nouvellement créé. Avec cette réforme, Cambrai perdit donc toute la partie septentrionale de son territoire, principalement de langue flamande. En compensation, le diocèse amputé fut érigé en archevêché⁸.

1085 et 1125 à peu près, l'archidiaconé du Brabant fut divisé en deux parties. Il en sera davantage question par la suite.



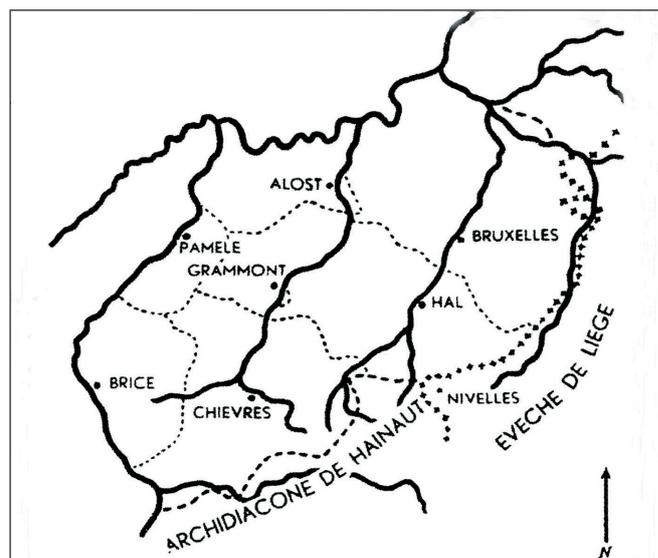
Carte du diocèse de Cambrai
(d'après l'Antiquité classique, 1952, t. 2)

Archidiaconé de Brabant

Au XI^e siècle, l'évêque était secondé par des archidiaques, tous membres du chapitre cathédral. Chacun d'eux avait autorité sur une partie du diocèse.

Après la scission d'Arras, le diocèse de Cambrai comprenait cinq archidiaconés : Cambrai, Brabant, Hainaut, Valenciennes et Anvers.

L'archidiaconé de Brabant était deuxième dans l'ordre de préséance après celui de Cambrai. Il était particulièrement étendu. Son territoire était délimité par l'Escaut, le Rupel, la Dyle, la Lasne et la Haine. Il correspondait à l'ancien pagus de Brabant. Il comprenait parties des actuelles provinces d'Anvers, de Flandre occidentale, de Hainaut et de Brabant (avant sa division). Durant la période qui nous intéresse, entre



Carte de l'archidiaconé de Brabant (d'après J. S. Hoebanx, L'Abbaye de Nivelles ..., 1952)

La réforme grégorienne

La réforme grégorienne, conduite par la papauté, doit son nom à (saint) Grégoire VII qui régna de 1073 à 1085⁹, mais elle se développa sur une plus longue période, s'étendant du XI^e jusqu'au au XIII^e siècle et au-delà. Les réformateurs avaient l'ambition de libérer les institutions ecclésiastiques des nombreuses ingérences laïques qu'elles subissaient à tous les niveaux : à Rome d'abord, mais aussi dans les diocèses et les paroisses. A cette fin, ils cherchèrent à soustraire les nominations religieuses à l'influence des laïcs. Rois et princes avaient coutume de placer à la tête des évêchés et des abbayes des dignitaires qui défendaient leurs intérêts. C'était particulièrement organisé dans l'empire germanique où Otton I^{er} et ses successeurs avaient créé des principautés ecclésiastiques et placé à leurs têtes des évêques qui s'avèrent leurs meilleurs soutiens. La principauté de Liège en est un bel exemple. Les prétentions romaines constituaient dès lors aux yeux des souverains allemands une menace insupportable pour la cohésion même de leur empire. De là vint la « querelle des investitures »¹⁰ qui, durant un demi-siècle, opposa les empereurs Henri IV (1056-1105) et Henri V (1106-1125) aux pontifes de Rome, jusqu'au concordat de Worms en 1122¹¹. Ce

conflit donna lieu à de nombreuses péripéties. Il y eut certes l'épisode bien connu de Canossa (en 1077) dont le nom est resté dans le langage courant. Mais il y eut aussi de nombreux autres événements, d'ordres religieux, politique ou militaire, dont ceux qui se déroulèrent dans les cités épiscopales de Liège et de Cambrai. La Lotharingie fut en effet un des principaux théâtres de ce conflit qui toucha le cœur de l'Europe. Nous parlerons plus en détail des événements qui déchirèrent Cambrai et dont nos chartes reflètent les conséquences.

Le mouvement grégorien ne visait pas seulement les dignités supérieures mais aussi les charges plus modestes liées aux paroisses. A ce niveau-là aussi, les seigneurs laïcs s'étaient approprié les bénéfices revenant normalement aux institutions ecclésiastiques. Lors des conciles des XI^e et XII^e siècles, furent édictées de nombreuses mesures pour libérer les paroisses de toute emprise laïque, que ce soit la possession des

églises ou la détention des dîmes. Ces mesures visaient à accroître l'autorité des évêques non seulement face aux puissances civiles mais aussi face aux grandes abbayes. Ici aussi, on pourra constater que l'objet, et même la forme, des chartes étudiées s'éclairent par leur rapport avec la réforme grégorienne.

Par ailleurs, il n'est pas inintéressant de rappeler que les grégoriens se firent les défenseurs du célibat des prêtres dont ils obtinrent l'imposition.

Contemporain de la réforme, et ayant aussi de nombreux liens avec celle-ci, l'aspiration à la croisade se développa tout au long du XI^e siècle. Sous d'autres formes, elle témoignait du même renouveau spirituel qui anima le grégorianisme. Elle trouva son couronnement avec la première croisade qui, menée par Godefroid de Bouillon et d'autres princes, conduisit à la prise de Jérusalem en 1099¹².



Vue du site actuel de l'abbaye d'Affligem

L'abbaye d'Affligem

L'abbaye d'Affligem a occupé une place exceptionnelle dans l'histoire du Brabant. Dès ces débuts, au XII^e siècle, elle a obtenu les faveurs de ses ducs. Elle s'est rapidement trouvée à la tête de nombreuses dépendances et possessions, dont le prieuré de Forest et la paroisse de Forest-Uccle. Le premier texte mentionnant Uccle comme une entité (la charte d'Odon de 1105) concerne précisément la cession de la paroisse à l'abbaye d'Affligem. C'est la charte d'Odon (1105) déjà évoquée.

Les historiens présentent aussi Affligem comme un des exemples les plus importants du mouvement monastique qui, au XI^e siècle, anima l'ensemble de la Lotharingie. Ce mouvement qui s'illustra dans la réforme grégorienne fut à l'origine de nouvelles fondations religieuses : bénédictines (comme Affligem), prémontrées, et plus tard cisterciennes.

Les origines de l'abbaye sont cependant fort discutées. On connaît le récit de la fondation, au XI^e siècle, d'une communauté religieuse par cinq (ou six) chevaliers de la région d'Asse qui édifièrent sur leurs terres, à Affligem, un monastère bénédictin avec le soutien des comtes de Louvain.

Mais en dehors de ces quelques lignes, il n'y a guère de consensus entre historiens sur les débuts de l'abbaye. Les deux dernières synthèses sur la question sont dues à Georges Despy et à Frans Van Droogenbroeck¹³. Elles divergent sur de nombreux points qu'il serait trop long de présenter ici¹⁴. Le plus notable d'entre eux concerne la fixation de la date de fondation de la communauté : 1062 pour le second, 1083 pour le premier. Cette dernière année constitue un moment fondamental dans l'histoire d'Affligem, car elle correspond à la construction des premiers bâtiments abbatiaux.

Trois ans plus tard, en 1086, deux chartes, l'une de Gérard II évêque de Cambrai, l'autre de Henri III comte de Louvain¹⁵, renforcent les droits du monastère. C'est aussi la consécration de l'église de l'abbaye qui adopte explicitement la règle bénédictine. Des moines, peut-être venus d'Anchin, initient la jeune communauté à la nouvelle discipline¹⁶. Le 11 novembre 1087, celle-ci se choisit un abbé, Fulgence, qui avait été dix ans moine à Verdun (à Saint-Airy ou à Saint-Vanne) avant de rejoindre Affligem au printemps 1086. Une nouvelle période, la plus grande, s'ouvre dans l'histoire d'Affligem, qui bénéficie de l'appui des comtes de Louvain, futurs ducs de Brabant¹⁷,

conscients de l'importance stratégique de l'abbaye, située aux confins du Brabant et de la Flandre.

Le monastère connaît alors une expansion remarquable sous le long abbatiat de Fulgence (1087-1122) qui, selon Despy¹⁸, s'inspire de Cluny pour réaliser le développement de sa communauté. Il impose aux moines l'observance clunisienne, obtient la libre élection de l'abbé et l'exemption d'avouerie (l'abbaye n'est pas soumise à la protection d'un seigneur laïc ou religieux) et installe de nombreux prieurés placés sous sa dépendance. Il accumule aussi au profit de son abbaye de nombreux bénéfices (des paroisses et des dîmes) ainsi que des fermes qu'il fait exploiter par des frères convers.

(à suivre)

¹ VERBESSELT, J., *Het parochiewezzen in Brabant tot het einde van de XIII^e eeuw*, deel 18, 1984 (Koninklijk Geschied- en Oudheidkunde Genootschap van Vlaams-Brabant). Comprend les chapitres consacrés à Forest et à Uccle. Il en sera abondamment question dans la suite.

² Cette thèse, proposée par M. de Waha, n'est malheureusement pas consultable parce que non publiée. Elle a été avancée par M. de Waha sur la base notamment d'une relecture de la *Vita Alenae* par A.-M. Hevetius. Sur l'historique de ses recherches, lire plus loin le début du chapitre consacré au prieuré de Forest.

³ Un état actuel des connaissances historiques sur Bruxelles nous est livré dans l'ouvrage publié sous la direction de Serge Jaumain, *La Région de Bruxelles-capitale*, Bruxelles, Editions Racine & Dexia, 2008 (Histoire et patrimoine des communes de Belgique). Sur la question, lire particulièrement p. 18 à 21 (texte de P. Charruadas) et p. 352 et s. (texte de Charruadas *et al.*).

⁴ VAN LOEY, A.C.H., *Studie over de Nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, Leuven, 1937 (Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde, reeks VI, nr 53. Rubrique 47, p. 209-220.

⁵ La Lotharingie désignait la partie centrale de l'empire de Charlemagne depuis le Jura jusqu'à la Mer du Nord. Elle fut divisée à partir de 959 en une Haute Lotharingie (la future Lorraine) et une Basse Lotharingie (ou Lothier) qui couvrait l'est de l'actuelle Belgique.

⁶ Sur l'histoire du Brabant, lire *l'Histoire du Brabant du duché à nos jours*, Zwolle, 2004, particulièrement le chapitre consacré à la formation du duché (843-1106), par A.J. Bijsterveld et D. Guillardian, et celui consacré à l'essor du Brabant (1106-1261), par W. Steurs.

⁷ Sur l'histoire de Cambrai aux XI^e et XII^e siècles, lire les travaux d'Erik Van Mingroot, notamment *Liste provisoire ...*, 13-55. *Les Chartes de Gérard I^{er}, Liébert et Gérard II, évêques de Cambrai et d'Arras, comtes de Cambrésis*, Leuven University Press, 2005, p. 1-13. *Een decennium uit de geschiedenis in De stad Kamerijk (1092 - 1102/1103) : de voornaamste acteurs* (Historia Lovaniensia 242), overdrukt uit *Villes et campagnes au Moyen Age : Mélanges Georges*

Despy publiés par J.M. Duvosquel et A. Dierkens (Liège 1991), Leuven 1992, p. 713-745.

⁸ Lire notamment *Cambrai et Lille* (sous la direction de Pierre Pierrard), Paris, 1978 (Histoire des diocèses de France 8), p. 97 et s. (sur la réforme de 1559).

⁹ On retrouve l'adjectif « grégorien » dans différentes expressions qui se rapportent à des réalités et à des papes différents. Le rite et le chant grégoriens remontent à (saint) Grégoire I^{er} dit le Grand (590-604), tandis que le calendrier grégorien est issu de la réforme de Grégoire XIII (1572-1585).

¹⁰ L'investiture est la mise en possession d'une dignité ecclésiastique. Traditionnellement les évêques, une fois élus, l'obtenaient des mains de l'empereur, qui agissait ainsi en suzerain. C'est à cette pratique que s'opposèrent les grégoriens pour qui les évêques n'avaient qu'un chef : le pape.

¹¹ Il s'agit d'un compromis faisant la distinction entre la charge religieuse de l'évêque, relevant du pape, et ses biens et pouvoirs temporels, associés à l'empereur.

¹² Parmi les nombreuses synthèses sur la réforme grégorienne, lire par exemple GENICOT Léopold, *Les lignes de faite du Moyen Age*, 6^e éd., Tournai, Casterman, 1969.

¹³ DESPY, G., *Les Bénédictins en Brabant au XII^e siècle : la « Chronique de l'abbaye d'Affligem »* dans *Problèmes d'histoire du christianisme*, 12, ULB, 1983, p. 51-116, et VAN DROOGENBROECK, Frans J., *Paltsgraaf Herman II (+1085) en de stichting van de abdij van*

Affligem (28 juni 1062) dans *Jaarboek voor middeleeuwse geschiedenis 2 – 1999*, Stichting Bevordering Middeleeuwse studies, Hilversum, 1999. Pour connaître un avis récent, proche de la position de Despy, lire : CHARRUADAS, P., *Bruxelles et ses campagnes : croissance économique et actions aristocratiques (haut Moyen Age – XIII^e siècle)*, thèse de doctorat de l'ULB, année académique 2008-2009, p. 247 et s.

¹⁴ Pour en savoir plus, on peut toujours lire : AMEEUW, Patrick *Les origines de l'abbaye d'Affligem* dans *Ucclesia*, 237, novembre 2011, p. 16-23.

¹⁵ L'authenticité de la charte épiscopale est reconnue par tous. Celle de la charte ducale, par contre, est mise en doute, notamment par Despy.

¹⁶ Près de Douai en France (actuel département du Nord). Les *Annales* rapportent la présence de moines venus d'une autre abbaye. La *Chronique* précise qu'ils viennent d'Anchin (DESPY, *op. cit.* p. 79).

¹⁷ Autre point de divergence entre les deux historiens cités. Si l'un et l'autre reconnaissent le soutien apporté par la famille de Louvain au nouveau monastère, certainement à partir de 1086, Van Droogenbroeck met en avant le rôle prééminent joué par la famille de Verdun (celle de Godefroid de Bouillon) dans les origines d'Affligem.

¹⁸ DESPY G. Notice sur *Fulgence* dans la *Nouvelle Biographie nationale*, 2, 1990, p.173-175. La question de l'influence clunisienne à Affligem a été une de celles qui ont été le plus disputées.



*Démolition de l'usine "Bayot
(voir article page 24)*



Démolition de l'ancienne église du Bourdon

L'ancienne église Notre-Dame de la Consolation vient d'être entièrement démolie (en 2012). Mieux connue sous le nom d'église du Bourdon, elle a été construite, d'abord à titre provisoire, en 1895, l'année de la création de la paroisse. Elle devait son nom officieux au fait qu'elle se trouvait au cœur du quartier du Bourdon et au début du chemin du même nom, encore fort étroit à l'époque de sa construction. On l'appelait aussi église de Calevoet car elle desservait ce quartier. Son titre reprend d'ailleurs celui de l'antique chapelle du vieux hameau.

L'église a été agrémentée en 1930 d'une tour dominant la façade.

Elle ne servait plus au culte depuis 1974. Elle a été remplacée par un bâtiment moderne, édifié en face, de l'autre côté de la rue. S'il n'a plus servi au culte, l'ancien sanctuaire a cependant abrité jusqu'il y a peu une garderie pour enfants dépendant de la Communauté flamande. A l'exception de la tour, démolie, l'édifice avait gardé l'allure que lui avaient connue ses paroissiens.

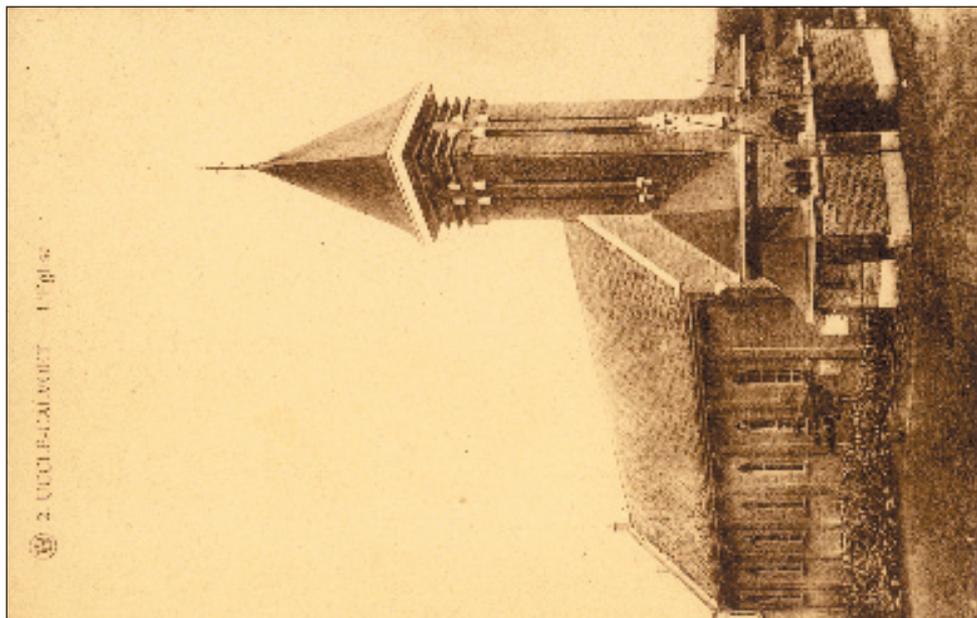
Cette année, c'est la totalité de la vieille église qui a disparu sous la pioche des démolisseurs.



L'église du Bourdon au début du XX^e siècle



L'église coiffée de la tour (après 1930)



*L'église coiffée de la
tour (après 1930)*



*L'église à la veille de sa
démolition (2012)*



*Derniers coups
de pioche
(2012)*

La rue du Postillon

Stephan Killens



Les facteurs à Uccle en 1975

Voici une photo que l'on ne pourrait plus prendre aujourd'hui ! Le bureau de poste de la rue du Postillon a perdu son centre de tri et les facteurs sont exilés rue de Stalle, près du Roetaert.

Les noms de ces sympathiques vétérans sont les suivants :

Debout, de gauche à droite :

Charles Huch — Roger De Veltere — Jean Ackx — Pierre Deltour, dit "Pigeon" — Jean-Marie Osterbaan — Alain Duriz — René Ghysels — Maurice Delhoux — Serge Van Belle — Guy Eekhout.

Accroupis, de gauche à droite :

Edward Van Der Straeten — Marcel Meeganck — Gilbert Bouckaert.



“Le Zinc” a fermé cette année

Récemment, «Le Zinc», le café en face de la Poste, où les facteurs allaient se rafraîchir après leur tournée, a fermé ses portes le 24 mai 2012. Ainsi, de jour en jour, l'aspect de notre commune se transforme.

Le jour de la fermeture du café, un fidèle client, Léon Craps et la dernière patronne du «Zinc», Renée Sheekfun, posent pour une dernière photo. (Coll. Stephan Killens)



*Démolition de l'usine “Bayot
(voir article page 24)*



Autour de la Branche d'Olivier dans les années 1950

Un film en 8 mm de 30' reporté sur dvd

Louis Vannieuwenborgh

Un de nos membres, M. Arthur Pauwels, a pu mettre la main sur un film montrant les habitants du quartier lors de réjouissances ou des scènes de la vie de tous les jours.

Inespéré ! Retrouver un film sur le quartier Engeland-Kinsendael dans les années 1950 était carrément impensable ! De quoi s'agit-il ? François dit « le Boxeur » – son nom de famille est resté inconnu – possédait une caméra 8 mm avec laquelle, posté devant le café *La Branche d'Olivier*, il filmait les scènes du quartier : les jubilés, les mariages mais aussi le facteur dans sa tournée, la patronne du café qui bavarde avec Gaby, l'épicière voisine, et mille autres scènes familiales comme les enfants qui sautent à la corde, ou Louis le cycliste qui descend la rue de Verrewinkel.

En 1950, le mur ceinturant la propriété Kinsendael était encore debout et on découvre l'aspect ancien de la rue Engeland et de la rue de Verrewinkel, plus étroite et bordée de vieilles maisons. Une maisonnette sur talus, flanquée d'une rangée de peupliers d'Italie, attirait également l'attention de notre cinéaste tant le coup d'œil charmait ses yeux et les nôtres maintenant. De même, le château du Papenkasteel est saisi par quelques plans en couleurs de toute beauté.

François « le Boxeur » filmait ses voisins, ses voisines. Ils conservaient sous l'œil de sa caméra toute leur spontanéité et c'est ce qui fait le charme de ces petites séquences, montées bout à bout sans grand souci de chronologie.

A cette époque, tous les habitants du quartier en étaient originaires. Les exceptions étaient rares : Jeanne « de Bruxelles » doit son surnom à son origine. Elle, son mari, carreleur, et leurs cinq enfants avaient quitté la rue Blaes pour s'installer rue Engeland en 1923 et profiter ainsi du bon air d'Uccle. Ils y eurent cinq enfants supplémentaires dont la future épouse d'Arthur Pauwels, Marguerite De Becker.

Comme le film est muet, Arthur Pauwels a intégré dans sa brochure accompagnant le dvd un grand nombre d'images extraites du film. Les légendes qui l'accompagnent informent le spectateur sur l'identité, fût-ce uniquement par leur surnom, des personnages apparaissant dans le film. La mémoire de son épouse, la fille du carreleur bruxellois, née en 1931, a été fort sollicitée à cet égard. Gustave Duym, dont la famille est implantée dans le quartier depuis des générations, âgé aujourd'hui de 91 ans, a identifié également, grâce à sa mémoire intacte, nombre d'habitants.

Quant au cinéaste, François « le Boxeur », on sait qu'il était invalide de la guerre 1914-1918. Il mourut au Home des Invalides. Son fils Jean, dit le « Crollé », hérita de la bobine 8 mm et, ne sachant qu'en faire, il la proposa aux époux Pauwels. Comme Arthur Pauwels est le mari de la fille du carreleur, il a été heureux d'acquérir un souvenir du quartier où il était venu s'établir en 1960.

La brochure explicative, intitulée *Autour de la Branche d'Olivier dans les années 1950*, abondamment illustrée de photos extraites du film, est à consulter avant la projection du dvd : ainsi tout ce petit monde oublié s'animerait d'une vie nouvelle.

La brochure, contenant le dvd d'une durée de 30', est en vente au prix de 5 euros chez M. Arthur Pauwels, 184, rue Engeland (quasiment à côté du restaurant La Branche d'Olivier). Merci de prévenir téléphoniquement de votre passage au 02 374 80 32.

N.B. Arthur Pauwels est l'auteur d'un site sur internet riche en vieilles photos du quartier : «Le Kinsendael et environs en photos anciennes», à visiter sur www.kinsendael.net. Il est également l'auteur d'un site remarquable (www.racu.be) retraçant l'histoire du véloclub Royale Amicale Cycliste Uccle, fondé en 1935 (nombreuses photos). A découvrir !



Ik Dien, Zei de Politie­man (12)

Fritz Franz Couturier (1914 - 1996)

DE WACHT VOOR DE RUSSISCHE AMBASSADE

De Russische Ambassade was en is nog altijd gelegen in het park Van Gelder, tussen de Clematietenstraat — de Weg Van Gelder — de De Frélaan en de Zeecrabbestraat.

Na de oorlog 1940-45 werd er een magnifiek gebouw opgetrokken in het midden van het eigendom. Vóór

twintigtal keren per dag open en dicht op een auto binnen of buiten te laten, zonder dat ooit een agent het gezicht heeft kunnen zien van degene die het hek opende of dichtdeed. 't Was een geheimzinnig gebouw, en allerhande vertelsels deden de ronde. Of ze waar waren of niet, kan ik niet zeggen.

Ik herinner mij nog goed dat verschillende keren de voorgevel van het konsulaat besmeurd werd met opschriften, hetgeen als gevolg had dat de politie dag en nacht deze gebouwen moest bewaken. In de



Het kasteel van Zeecrabbe rond 1900 (nu op de eigendom van de Russische ambassade)

de oorlog werd alleen gebruik gemaakt van één uitgang aan de Clematietenstraat. Een groot dubbel hek, ondoorzichtbaar en afgezet met punten ging een

onmiddellijke omgeving stond er toen geen enkele woning en het was zelden dat iemand daar langs kwam.

Vier uren wacht bij dag en vijf bij nacht in wintertijd was geen lachspel voor een agent. Het was om zo te zeggen een straf. Het enige dat we konden doen, was de afstand meten in stappen : 200 bergop, 200 bergaf en daarbij 20 om twee keer de straat over te steken, in 't geheel 420 stappen. Na vier tot vijf uren dienst waren de zenuwen kapot van verveling. Er liepen vijf grote Duitse schepershonden binnen de omheining om de bewaking te volledigen ; ik vraag mij af wie het zou aangedurfd hebben één voetstap in dit eigendom te zette.

Bij regenweer waren wij druipnat en in de winter bevroren wij. Een bestuurslid van de Leopoldclub, die onze toestand had opgemerkt, zette een wachthuisje te onzer beschikking om ons toch een weinig te kunnen beschutten tegen weer en wind. Een zitplank werd erin geplaatst en wij beseften de verbetering van ons lot.

De winter van 1938 werd mijn kollega M.D. bijna noodlottig. Hij werd aangeduid om vijf uren nachtdienst te kloppen vóór de ambassade. 's Morgens, toen een kollega hem kwam aflossen en hem wilde recht zetten, viel M.D. uit het wachthuisje als een stuk hout. Zijn benen waren bevroren. Deswege zouden wij een vuurpot met cokes krijgen die bij wind verpestend gas verspreidde.

Wie had schuld aan die miserie ? Toch zeker niet de agent !

Geen woord werd ons toegestuurd door de leden van de ambassade, behalve dan uit de mond van de huisbewaarder die een Belg was.

Niemand was te spreken over deze duivelse en zenuwslopende dienstverrichting in volle eenzaamheid.

Ook agenten verdienen menselijk behandeld te worden.

EEN "TOFFE" BRIGADIER

Na de oorlog van 1914-1918 werden er verschillende agenten aangenomen. Over het algemeen geschiedde de rekrutering onder oudstrijders die een sterke en stoere lichaamsbouw bezaten.

De instructie van deze mensen was bijzaak ; men hield geen rekening met hun intelligentie maar wel met hun kracht en durf.

Al deze mannen hadden ongeveer vijftientwintig jaren dienst toen ik te Ukkel als politieagent werd aanvaard.

Eén van deze sterke bazen muntte uit door zijn ongeletterdheid. Toen hij op zekere dag de wacht in Ukkel-Centrum waarnam, was hij er toch toegekomen een klein verslag op te stellen over een gevonden voorwerp. Wanneer de adjunktkommissaris van dienst dit verslag te zien kreeg, was het hem onmogelijk de tekst te ontcijferen, en aangezien de opsteller het kommissariaat reeds had verlaten, moest de officier tot 's anderendaags wachten om uitleg over de geschreven tekst te krijgen.

De brigadier werd bij de adjunktkommissaris binnen geroepen, die hem de volgende vraag stelde : "Brigadier, zeg mij eens wat u in uw verslag hebt willen zeggen ?" De brigadier draaide het verslag in alle richtingen en hij bemerkte dat hij zijn eigen geschrift niet meer lezen kon, antwoordde hij heel eenvoudig : "Mijnheer de Officier, hetgeen er in het verslag staat heb ik gisteren geschreven en dat kan ik vandaag niet meer lezen".

De brigadier vond dit allemaal zo eenvoudig dat hij zelfs niet rood werd van schaamte. Waarom moest hij nog kunnen lezen hetgeen hij een dag tevoren had neergepend !

Het heeft niet lang geduurd alvorens de brigadier op rust gesteld werd.

HOE MIJ HET GAT VAN DE DEUR WERD GEWEZEN

En man kan zonderlinge dingen beleven. Hetgeen ik ga vertellen was één van mijn eerste ervaringen die mij gedurende een paar minuten aan de grond hebben genageld.

Stel u voor dat de agent van wacht een telefoontje kreeg van een onbekende persoon zeggende dat op "De Kat"¹ in de "carré Sersté", een man zijn vrouw aan het aframmelen was en dat dringende hulp werd ingeroepen. Ik was de jongste agent in het kommissariaat en, zoals gewoonlijk, werd ik er naartoe gezonde. Ik moest immers mijn stiel leren en strepen verdienen !



Carré Sersté

Zo gezegd zo gedaan, en agent 122 begaf zich op weg zonder achterdocht en altijd tot helpen bereid. Nu moet ik zeggen dat ik als agent er nogal behoorlijk uitzag met mijn nieuw uniform, nieuwe beenkappen, nieuwe witte helm, enz. maar... onder dit nieuw pak bewoog zich toch een levend wezen dat zich afvroeg hoe ik het ging aan boord leggen. Wat zou ik ter plaatse vinden? Gewonden, misschien doden, of wat?

Ik ontdekte tamelijk vlug de “Carré” en ik hoorde onmiddellijk van waar de wind kwam. Ik situeerde het huis waar de potten en pannen werden stuk geslagen. Het gehuil van een vrouw was duidelijk hoorbaar en dit deed mij pijn. Ik klopte aan. Een grove mannenstem riep: “Binnen”. Ik duwde de voordeur voorzichtig open en bevond mij tegenover een reus van een vent en een vrouw met hangende, verwarde haren. De vloer was met allerlei scherven bezaaid. Ik vroeg beide personen wat er gaande was om eventueel de rust te kunnen herstellen, misschien met een goed woord. Welk was dan ook mijn verbazing toen de vrouw recht op mij afstormde en riep: “Wa komde

goa hier doen, flik? Spoed u dat ge hier buiten zijt. Ik ben hier den baas en daarbij mijne man moet mij slagen!”

Bij zulke uitleg viel er niets te doen en ik nam beleefd afscheid van de vechters na ze verwittigd te hebben dat ik verslag bij mijn chef zou uitbrengen.

Na nog een bulderend: “Buiten!” werd nu achter mijn hielen de deur dichtgeslagen.

Wat een ontgoocheling voor een agent die het goed meent?

Enkele weken later zou ik terug in contact met dezelfde vechters komen, maar dan op de openbare weg. De zaken zagen er toen volkomen anders uit.

(Wordt vervolgd.)

¹ De Kat is de Ukkelse wijk gelegen tussen de Vanderkinderestraat (kleine nummers) — de Coghenaan — de Floréallaan en Brugmannlaan.

Toenamen van personen uit Sint-Job

Henri Rijckaert

Ik ben geboren in 1928 en de lijst van de toenamen van de parochie Sint-Job is gedagtekend rond 1935. Hierbij geef ik, in sommige gevallen, een verklaring van de personen die ik in mijn jeugd nog gekent heb. Belle Ajat.

Jefke Blok — Toke Boekstering — Nette Bosgat — Boelt Madammeke — Tuinke Boextering — Jan Bloas — Den Bloazer — Den Baslowie — Tist Bezekt — Jan den Boor — Den Boelt van Brouze — Mee Belvo — Lowie den Boet — Den Boekemaaker.

Jean Chocolat (had een krantenwinkel uit op het Sint-Jobplein) — Cokoryke — Rei Casquette — Chômeur de luxe (reed in die tijd al met een moto ; hij woonde op de Berg van Sint-Job) — Pie Carosse — Liza Connet.

Krummen Douw (woonde op de wijk “het Broek”) — Den Droier — Henri zonder Dem.

Den Ezelenboer.

Tiehke de Fluit — Feotte de Kreimboor (had een herberg op de berg van Sint-Job en reed met een kar op zondag rond met ijskrem) — Foulon.

Inne Gazet — Susse Got (boer in de Visserijstraat) — Grune Susse — Got den Boech.

Den Haos.

Netken Ijzer — Den Ingelen Deuvel.

Nieke Kapper (haar man was beenhouwer op het Sint-Jobplein) — Kopere Kristus — Wanne Keulel — De Koei — Pie Karvei — Marie Konnain — Jean De Kezze (had een herberg aan de Carsoellaan, 3) — Mon Kajas (beenhouwer op de Sint-Jobsesteenweg) — Susse Kadul — De Kaoter — De Keek — De Kloddereir (herbergier op Fort Jaco op de hoek van de Oude Molenstraat en de Waterlooosesteenweg) — Mee Kajoit — Mil de Keesmaaker — Bette Kadoa — De Kloet.

Jan Lawaait (herbergier op de hoek van de Berg van Sint-Job en de plaats, Café du Nouveau Saint-Job) — De Lattekliever — Lange Jeanne — Schieve Lavabo — Koube Loek.

Tist de Mol — Nette Mouze — Lomme Mostaod (handelaar in olie-azijn en mostaard. Groot verzamelaar van de geschiedenis van de baronnie van Carloo. Woonde op de steenweg van Sint-Job. Was lid van onze Kring.) — Rie Muis — Treize Masson — Maria de Mot — De Mange — De Mee.

Zwette Nelle.

Den Os — Suske den Oil — T’Oschke.

Piet Patté — Lupke Paaip — De Pisser — Pastoerke (huis op de hoek van de steenweg op Sint-Job en Carsoellaan) — Sjonke Pinne — Wanke Parijs — De Prins — Maria Pardach — De Pummel — Wis van Pheireke — Wis Pint — Wanke Pens — Doke Palul — Paschoeter — Notaris Poot — De Paus.

Rooske Rooid — Marieanne van Rou — De Roene — Jef Reliquwa.

Grune Susse — Tonjke Stoef — Beteke Slip — Nette de Spie — Jef de Scheiper —

Pie Snol — De Slaoper — Jef Sigaret (herbergier op de hoek van de Van Beverlaan en Waterlooosesteenweg, 1500, Au Rallye des Autos) — Pie Slip (woonde Carsoellaan, 13), — Douw Smool — Marianne Sukker (woonde op de Sint-Jobsesteenweg, tegenover de Jean Benaetsstraat) — Finne Schaait — De Stach (bierhandelaar in de Hamstraat) — De Swisse.

Nette Tchitchip — Den Tiger — Jeanne Teupke — Den Tap — Tich Allien — De Totteles — nette Tuing — De Taaitenboor — Nette van Tortue — Jean de Theux — De Meiland — Monjardin.

Liske Stek — Schoen Marieke — De Smalle — De Strop — Jean Schmoschter — Sosiske.

De Viêês — Lieze Vat — Vuil Hum — Tinne Velleke — Nette Velle.



Eerste kerk van Sint-Job. Schilderij van P. Hermanus naar Uyterschaut (eind XIXe eeuw) (detail). Gemeentehuis van Ukkel (foto Luc Schrobiltgen)

Hommage au père du «Boson de Higgs»... Qui était belge, résident de Linkebeek et amoureux des fleurs

André BUYSE

La presse aussi bien spécialisée que d'information générale a beaucoup parlé depuis l'an dernier - et n'en a pas fini sur ce sujet - de la « chasse » au fameux boson de Higgs, ce nanomatériau que les astrophysiciens du monde entier ont baptisé « la particule de Dieu » (parce que son identification implique de recréer les circonstances qui prévalaient lors de la naissance présumée de l'univers, il y a environ 13,7 milliards d'années).

A défaut de nous livrer la « clé » de l'univers, elle permettrait une avancée certaine dans la connaissance de la formation de la terre et de la galaxie dans laquelle elle a évolué. Cette « chasse au boson » est, de ce fait, assimilée au vieux mythe de la quête du Graal. Une quête des temps modernes qui équivaldrait, en quelque sorte, à changer le plomb de notre ignorance en ...une minuscule pépite d'or représentant un progrès modeste mais bien réel de la connaissance au sujet de la formation de notre univers cosmique.

Ce préambule pour rappeler que cette appellation désormais vulgarisée de « boson de Higgs » est incorrecte parce que partielle. L'Américain Peter Higgs fut certes l'un des trois découvreurs de la théorie - car on est toujours au stade virtuel - de l'existence de cette particule élémentaire, que personne n'a jamais vue mais qui fait l'objet d'un remue-méninge général dans les centres de recherche sur la physique des particules dans le monde entier et en particulier au Centre d'étude et de recherches nucléaires (CERN) à Genève.

Les deux autres astrophysiciens qui ont postulé l'existence de cette particule s'appellent Robert Brout (belge) et François Englert (belge).

La dénomination scientifique correcte de ladite particule est d'ailleurs : « boson de Brout-Englert-Higgs ». C'est pour tenter de cerner l'existence de cette particule à haute énergie qu'a été décidée la transformation récente du collisionneur géant à hadrons du CERN.



Robert Brout en 1964 (illustration Wikipédia)

Il s'agit d'un anneau souterrain circulaire de 27 km de circonférence, à cheval sur la Suisse et la France, sorte de microscope géant appelé Large Hadron Collider, qui est l'un des outils de recherche les plus coûteux dans lesquels aient jamais investi les pays technologiquement les plus avancés (puisque aussi bien les Etats-Unis, le Japon et la Chine sont, entre autres, partie prenante dans ce grand programme de recherche).

Son fonctionnement est particulièrement coûteux puisque l'engin a une puissance électrique de 120 mégawatt/h, une énergie qui n'est pas destinée à produire de l'électricité ou de la chaleur mais du froid extrême (environ 140 degrés centigrade sous zéro).

Le premier des physiciens cités pour cerner le mystérieux « boson » est Robert Brout (1928-2011). C'est ce natif de New York, décédé récemment, qui nous intéresse tout spécialement... parce que, ce que le commun des mortels ignore, c'est un Belge, Linkebeekois de surcroît...

C'est, plus exactement, un Newyorkais devenu citoyen belge par option personnelle, chercheur de renommée internationale à l'Université libre de Bruxelles (ULB) après avoir enseigné pendant des décennies à l'université de Cornell (New York).

A Bruxelles, il fut le chef du Service de physique théorique au sein de la faculté des sciences de l'ULB. Il enseigna également à l'Université catholique de Louvain, à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il était connu comme théoricien de la gravité quantique et praticien de l'observation cosmique des « trous noirs ». Dans les milieux académiques américains on avait qualifié ses théories comme étant celles de la « Brussels School ». La plupart de ses collaborateurs, aux Etats-Unis comme en Belgique, pariaient sur une prochaine attribution d'un prix Nobel de physique pour ce chercheur de génie, éventuellement partagée avec ses deux collègues. En 1982, il avait obtenu le prix Francqui, considéré comme « le Nobel belge ». Mais il disparut trop tôt, l'été dernier.

Concrètement, en quoi consiste cette chasse au boson de Brout ? A détecter, grâce au collisionneur géant LHC, une « masse possible » pour cette particule à haute énergie, masse estimée entre 115 et 130 giga-électronvolts (GeV), ou 133 fois la masse d'un proton. Pour cela il faut procéder, dans l'anneau souterrain de Genève, à plusieurs millions de milliards de collisions. On est parvenu à en créer 400.000 milliards en 2011, ce qui est insuffisant, mais a néanmoins laissé entrevoir... une dizaine de signaux intéressants. C'est peu mais assez pour maintenir en haleine la communauté scientifique. Les recherches reprendront activement dans le courant de cette année.

Robert Brout avait été conquis, lors de diverses missions d'études en Europe, par le charme mais aussi par le rayonnement scientifique, économique et politique de la Belgique « à un jet d'avion » comme on dit à New York, du super-laboratoire du CERN à Genève, qu'il visitait régulièrement.

Il émigra, dans les années soixante, avec toute sa famille, dans la banlieue champêtre de Bruxelles, à Linkebeek, et se fixa dans une coquette villa située au milieu de la drève du Commandant Romain Marissal, une modeste voirie d'aspect arboré et campagnard, à quelques jets de pierre de la pittoresque gare ferroviaire de Linkebeek... dont on sait que la majeure partie est située sur le territoire d'Uccle, et qui doit son nom à une personnalité belge de la résistance qui se distingua au cours de la seconde guerre mondiale.

La disparition récente de ce savant « presque Ucclois », de cette grosse tête de l'astrophysique mondiale que l'on peut comparer à cette autre grande figure de l'astrophysique belge que fut le chanoine Georges Lemaître, extrêmement discrète et donc un peu méconnue, valait bien cet « éloge fleuri » dans notre bulletin.

Nous disons bien fleuri. Parce que cet Américain devenu citoyen belge, Brabançon d'adoption, de cœur et d'esprit, fut aussi un amoureux des jardins, des plantes et des parterres fleuris, qu'il arrosait avec dévotion dans sa villa dissimulée sous les frondaisons d'une « petite vallée - la Kleindal -, à la frontière ucclo-linkebeekoise, cette sorte de no man's land qui apparaissait comme un jardin d'Eden aux yeux de ses confrères new-yorkais venant lui rendre visite.

L'usine « Bayot » n'est plus qu'un souvenir...

«Bayot», comme l'appelaient familièrement les ouvrières qui y travaillaient, usine de matériel électrique depuis 1931, n'est plus. Elle, dont le sort, il y a dix-huit mois encore, était en suspens, a disparu cet été sous les engins des démolisseurs. Les vues ci-contre, prises par Stephan Killens, montrent quelques phases de la démolition.

Ce désagréable moment est l'occasion de rappeler à nouveau par une photo l'entrée de l'usine, rue Egide Van Ophem, prise vers la fin de son activité et de se

souvenir que Mme Dominique Keymolen a remporté en 2010, avec sa vision de "Bayot", sujet industriel pourtant ingrat, le prix *Coup de Cœur* lors du concours photographique **La Pierre à Livre Ouvert : le patrimoine ucclóis en photographies**, organisé par l'Association des Comités de Quartiers Ucclóis (ACQU).

Pour en savoir davantage sur l'usine, vous voudrez bien vous reporter à l'article paru en janvier 2011 dans le n° 233 d'*Ucclensia*.



L'entrée de l'usine vers la fin de son exploitation (photo Archives d'Architecture Moderne).



La photo de M^{me} Dominique Keymolen, primée par l'ACQU.



Autres photos : pages 11 et 15

Vie du Cercle

In Memoriam Henri de Pinchart de Liroux

Nous avons appris avec peine le décès de Henri de Pinchart de Liroux, survenu à Uccle, le 10 septembre dernier, dans sa 82^e année.

Il fut historien et membre fondateur de notre cercle en 1966 et administrateur jusqu'en 1978, année où il fut nommé membre d'honneur. Il fut aussi durant plusieurs années l'éditeur de notre revue Ucclesia. Chercheur infatigable, il continua à nous communiquer très longtemps l'existence de nombreux documents d'archives relatifs à Uccle, lesquels furent signalés dans notre revue sous le titre « Glané dans nos archives ».

Nous présentons à son épouse et à ses enfants nos sincères condoléances.

Notre exposition Onze tentoonstelling

Uccle en cartes et plans : hier et aujourd'hui

Au Doyenné - Maison des Arts du vendredi 9 novembre au dimanche 18 novembre 2012 (voir invitation)

Ukkel op kaarten en plannen : vroeger en nu

Dekenij – Kunstenhuis, vanaf vrijdag 9 november tot zondag 18 november 2012 (zie uitnodiging)

Journées du Patrimoine 2012

(15 et 16 septembre)

Exposition et visites guidées organisées par notre Cercle

Les Journées du Patrimoine avaient comme thème cette année "L'art de la construction". A cette occasion, dans la cure de l'église de Saint-Job, le Cercle a organisé une exposition consacrée aux ouvrages d'art qui traversent la vallée de Saint-Job. De nombreux agrandissements de photos détaillaient, entre autres, les ponts ferroviaires de Calevoet et celui situé entre la rue Basse et l'avenue Dolez. Pour ce dernier, l'attention des visiteurs a été attirée sur les éléments décoratifs Art Nouveau qui l'ornent. Une photo illustrait la destruction du pont de Calevoet par le génie français en mai 1940. Par ailleurs, des vues et un grand plan de la passerelle du Vivier d'Oie témoignaient de la présence d'un ouvrage contemporain.

L'exposition était doublée de visites guidées. Plusieurs bâtiments intéressants ont ainsi été commentés pour des dizaines de promeneurs. Les points forts de la visite ont été l'évocation des deux églises de Saint-Job : l'actuelle, fermée pour travaux afin de lui



Journées du patrimoine 2012 : présentation de l'exposition préparée par le Cercle

préparer un centenaire digne d'elle, l'année prochaine, et l'ancienne, remplaçante de la chapelle castrale des seigneurs de Carloo. Grâce à des documents illustratifs, les emplacements de l'ancienne église et de l'imposante façade du dernier château de Carloo ont pu être exactement situés. Poussant un peu plus loin, les guides ont mené les promeneurs jusqu'aux anciennes écoles de garçons (1902) et de filles (1917) construites par Henri Jacobs, véritables palais inspirés par la réglementation en vigueur à l'époque et par un esprit social soucieux de faire accéder, dans un lieu de beauté, les classes populaires à l'enseignement public. Le chemin du retour de la promenade, favorisée par un soleil radieux, emprunta le vénérable chemin Avijl, dont la toponymie contestée n'a altéré ni le pittoresque ni le charme.

Foire annuelle de Saint-Job 2012 (22 septembre 2012)

Comme les années précédentes, notre Cercle tenait un stand à la Foire de Saint-Job. Exceptionnellement, cette fois-ci, le jour de la Foire n'a pas coïncidé avec le week-end du patrimoine, ce qui nous a aidés dans l'organisation des deux activités. La Foire, soutenue par un temps favorable à peine perturbé par une brève ondée, a connu un beau succès de foule qui s'est confirmé dans l'après-midi grâce à de nouvelles animations. Notre stand, qui voisinait ceux de l'ACQU et de S.O.S. Kauwberg, a aussi été bien fréquenté et nos ventes s'en sont favorablement ressenties. On ne peut que se réjouir de la permanence de cette tradition (125^e édition cette année). On notera toutefois la diminution régulière du nombre d'animaux présentés à la Foire.

Cotisations

En cette fin d'année, nous vous invitons à renouveler votre cotisation de membre de notre Cercle. Ses montants s'établissent comme suit :

Membre ordinaire : 10 euros

Membre protecteur : 15 euros

Etudiant : 5 euros.

Les cotisations sont à verser au compte n° 000-0062207-30 (IBAN : BE15 0000 0622 0730) du Cercle d'Histoire d'Uccle, rue Robert Scott, 9 à 1180 Bruxelles.

Les nouveaux membres inscrits à partir du 1^{er} juillet 2012 ne doivent pas payer de nouvelle cotisation.

Un grand merci à tous les membres qui spontanément majorent leur versement.

Lidgeld

We zouden op prijs stellen indien de leden, vanaf nu hun bijdrage zouden willen storten op PRK nr 000-0062207-30 (IBAN : BE15 0000 0622 0730) van de Geschiedkundige Kring van Ukkel, Robert Scottstraat, 9, 1180 Brussel. De bijdragen voor 2011 blijven als volgt bepaald :

Gewone leden : 10 euro.

Beschermende leden : 15 euro.

Studenten : 5 euro.

De nieuwe leden die vanaf 1 juli 2011 zijn ingeschreven, moeten geen nieuwe bijdrage betalen.

Eveneens dank aan alle leden die spontaan hun storting optrekken.



*MM. Boschloos
et Pierrard, respec-
tivement membre
d'honneur et président
de notre Cercle dans
le stand de la foire
de Saint-Job (photo
Stephan Killens)*

Nouvelles brèves

Prolongement de la Gelelytsbeek à ciel ouvert

Nous avons lu

L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (I.B.G.E.) poursuit la remise à ciel ouvert de la Gelelytsbeek. C'est ainsi que le 28 août dernier, a été inauguré le tronçon qui relie la rue Keyenbempt au parking de Stalle. Une affluence sympathique de tout ce qu'Uccle compte de défenseurs de la nature a admiré le parcours sinueux et agrémenté d'un étang qui sera désormais le nouveau lit du ruisseau. Rappelons qu'historiquement, la Gelelytsbeek faisait encore tourner en aval, sur le territoire d'Uccle, deux moulins avant d'alimenter celui de l'abbaye de Forest. Ce n'est qu'ensuite que l'antique ruisseau se jettait dans la Senne. Quant à l'avenir, moyennant des travaux sur deux autres tronçons, la Gelelytsbeek sera reconduite à la Senne – qui en a bien besoin – au lieu de, comme aujourd'hui encore, livrer ses eaux claires à la Station d'Épuration Sud, situation qui est loin d'être idéale. Après une brève allocution de Mme Uytebroeck, ministre régionale, compétente en matière d'environnement, le verre de l'amitié fut offert par l'I.B.G.E.

Le Canard Déchaîné du Kawberg, organe des « Amis du Kawberg », publie, dans son n° 76, une intéressante étude de Léon Meganck, illustrée par lui-même, sur le Nieuwenbauwmolen, dit Moulin Crockaert.

Les Chroniques de Watermael-Boitsfort, n° 20, de septembre dernier, publie des entretiens avec la comédienne Jeanine Chérel. Celle-ci apporte d'intéressantes précisions sur les représentations théâtrales données dans la cour du château de Beersel à l'instar de ce que faisait Jean Vilar à Avignon. Les représentations ont commencé en 1949 par une pièce d'Herman Closson. Par la suite, de nombreuses pièces de Shakespeare y ont été montées.

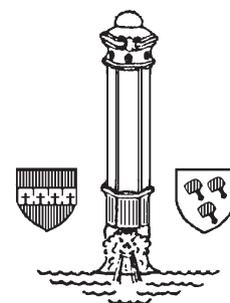


Inauguration du tronçon du Gelelytsbeek

Membres d'honneur

(par ordre d'octroi du titre)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur
M. André Gustot, ancien administrateur
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président
M. Paul Martens, ancien administrateur
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président †
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur †
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur
M. Jacques-Robert Boschloos, ancien administrateur
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier
M. Raf Meurisse, ancien administrateur
M. Jean Lhoir, ancien éditeur d'Ucclensia



Ouvrages édités par le cercle

Les ouvrages ci-après restent disponibles et peuvent être obtenus au siège de notre cercle :

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 euros
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	4 euros
Les châteaux de Carloo	5 euros
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 euros
La chapelle de Notre-Dame de Stalle	2 euros
Le Papenkasteel à Uccle	1 euro

